

Edito



« La relation-client, le ♥ de l'innovation !

Déjà 4 ans que le Village de la Justice a lancé un [Prix de l'innovation dédié à la relation-client des avocats](#) ! Mais ce n'est pas une raison pour ne plus parler de ce sujet, plus que jamais d'actualité. Et ce d'autant plus que nos 6 finalistes sont très très branchés sur cette question !

Qu'il est bon d'entendre, de voir et de lire que tout est mis en œuvre au sein des cabinets pour se remettre en question, réfléchir et se lancer dans un projet d'innovation qui va changer la donne dans cette fameuse relation-client...

Peut-être est-ce une évidence, mais tout dépend d'abord du positionnement du cabinet ou en tout cas de celui qu'il souhaite adopter. Ensuite, de l'objectif à atteindre. Et là, c'est l'accessibilité qui fait l'unanimité ! Mais aussi l'écoute, la réactivité, la proximité, la transparence... tant de mots entendus et ré-entendus depuis l'apparition des LegalTech notamment. Aujourd'hui, la prise de conscience est bel et bien réelle et ces mots ne sont plus une fiction dans la profession d'avocats, comme en témoigne les innovations qui concourent pour le Prix.

Toutes les semaines, la rédaction du Village de la Justice vous les fait découvrir une à une avec des interviews. Et toutes les deux semaines, dans une newsletter, dont voici la première consacrée à la valeur ajoutée que nos finalistes apportent à leurs clients (très différents).

Bonne lecture !

Laurine Tavitian



Le Prix de l'innovation en relation-client : c'est quoi ?

- 1 - Déjà la 4^{ème} édition organisée par le Village de la Justice.
- 2 - Un Prix qui récompense des cabinets ayant mis en œuvre des solutions innovantes afin de créer de la valeur ajoutée pour leurs clients.
- 3 - 2 Prix en 1 remis lors d'une grande soirée dédiée à l'innovation des avocats (cette année, c'est le 23 mars) :
 - **Le prix du Jury** : tous les finalistes ont été auditionnés par [un Jury 2 le décembre 2016](#) qui a choisi son gagnant et ne tarit pas d'éloges sur les finalistes ([Voir la vidéo](#)).
 - **Le Prix du Public** : et là c'est vous qui décidez en votant !

À VOUS DE VOTER



Organisateur et Partenaires





**SEKRI VALENTIN
ZERROUK**

LEGAL CLUSTER® et MySVZ® : un écosystème juridique sur-mesure allié à une plateforme digitale collaborative

Notre outil est très agile. Il s'adapte à une grande typologie de clientèle. Les cas les plus évidents sont les fonds d'investissements, les PME ou ETI qui pilotent à partir de la France leurs opérations ou le déploiement de leurs activités.

L'outil offre une solution de pilotage des enjeux juridiques stable, ergonomique et à long terme et une capacité de coordination importante pour les opérations complexes impliquant plusieurs juridictions et/ou plusieurs équipes et/ou thématiques (audit, contractuel, financement, etc.) par exemple. L'outil permet aussi une rationalisation des coûts et la valorisation des personnes qui y participent.

Chaque « MySVZ » sera unique et nous sommes loin d'avoir identifié toute la potentialité de l'outil. Cette innovation implique d'abord et avant tout, une écoute toujours plus grande de nos clients. Plus nous nous mettons à leur écoute, plus les MySVZ et Legal Cluster que nous allons structurer seront pertinents, plus nos clients seront satisfaits, plus ils auront plaisir à exprimer leurs besoins, plus ils nous feront progresser. C'est un cercle vertueux.



**Jean-Marie
VALENTIN**



**Katia BEKAS PONET
et Haiba OUAISSI**



Cassius Online, cabinet d'avocats en droit du travail 100% en ligne

Notre innovation est avant tout tournée vers nos clients, employeurs (TPE/PME et grandes entreprises) et salariés.

Le constat de départ, c'est que l'offre des avocats est devenue en partie inadaptée aux attentes des clients. Un des signes de ce phénomène est l'apparition presque chaque semaine d'une nouvelle start-up qui veut « ubériser » la profession d'avocats. Or, l'expertise de l'avocat n'est pas contestée par les clients. Ce qui est en cause, c'est la manière dont l'avocat délivre ses services, avec malheureusement trop peu de transparence, peu d'accessibilité et des tarifs jugés trop élevés. C'est pourquoi nous avons créé une plateforme de services juridiques en ligne. Nous offrons à nos clients la possibilité de rédiger de manière automatisée leurs documents juridiques créés par nos avocats (solution d'automatisation co-créé avec la start-up Lexdev), de les faire relire/corriger/valider en ligne, de consulter un avocat par téléphone, visioconférence, email, et finalement d'obtenir rapidement depuis n'importe où un service juridique de qualité, dont le tarif est connu à l'avance, tout cela de manière sécurisée. Pour nous, l'avocat qui sait se saisir de l'innovation est celui qui créera le plus de valeur pour ses clients et saura les fidéliser.

CASSIUS

« Tout votre juridique dans votre poche » : une application Albers & Albert

Le chef d'entreprise doit être aujourd'hui en mesure, sur son téléphone, de consulter, de recueillir, de transmettre des informations pertinentes et fiables et de bénéficier ainsi d'une agilité opérationnelle.

Notre innovation s'adresse à nos clients chefs d'entreprise dans le cadre de leur abonnement juridique annuel. Nous leur offrons gratuitement un accès sécurisé aux documents juridiques et administratifs 24h/24, 7j/7, via notre site internet et l'application mobile Albers & Albert, spécifiquement développés pour nos clients et partenaires. Nos clients, leurs experts-comptables et commissaires aux comptes bénéficient désormais d'un espace privé sécurisé en ligne où ils peuvent accéder à leurs documents et aux informations pratiques concernant les événements que nous organisons telles que les assemblées générales.



Suzanne DECOBECQ



ALBERS & ALBERT

GRANVELLE

**Sens & Emotions, un protocole d'accompagnement
du client basé sur son ressenti**

Notre innovation s'adresse aux particuliers rencontrant des difficultés en droit des personnes et de la famille (principalement séparation et succession).

Ainsi, au lieu d'envisager l'accompagnement à travers la technique juridique, nous proposons à nos clients de partir de leur ressenti et de leurs émotions pour donner du sens à leurs choix et ainsi trouver ensemble une solution technique juridique adaptée.

Cet accompagnement est d'autant plus différent que nous proposons également des outils pratiques, a priori déconnectés du droit, que le client ne s'attend pas à trouver dans un cabinet d'avocats. Pour exemples : agenda aimanté pour les enfants, fiches pratiques, rendez-vous dédiés, accompagnement chez des professionnels spécialisés (psychologues, notaires...).


**Karine DE LUCA
et Maude LELIEVRE**

Valéry LONTCHI
**Legalix Avocat, une plateforme en ligne de
service juridique à la demande**

La solution digitale LEGALIX est une plateforme de service juridique à la demande, qui s'adresse aux particuliers et aux petites entreprises (TPE, entreprise individuelle, auto-entrepreneur, voire PME).

Notre apport consiste en une offre alternative, 100% en ligne, de la détermination de la mission à la facturation, en passant par la création d'un compte client sur notre plateforme. Nous évoluons totalement vers une modalité d'exercice plus souple, plus rapide et moderne. Le but de LEGALIX, c'est de faciliter l'accès à l'avocat et au droit, via les nouvelles technologies. Nous proposons des consultations juridiques par téléphone ou par mail et des documents juridiques personnalisés, dans de très brefs délais (1h maximum pour les consultations et moins de 72h pour les documents juridiques) et à des prix très attractifs.

Avec un ordinateur, une tablette ou juste en sortant son téléphone portable de sa poche, le client peut bénéficier d'une offre juridique de proximité, pluridisciplinaire et transparente.

LEGALIX

Pomelaw.fr, un cabinet d'avocats 100 % en ligne

Notre innovation s'adresse directement à nos clients. Nous l'avons conçue pour leur permettre de rentrer en contact facilement avec leur avocat.

Nous sommes partis d'un constat assez simple : de nombreuses TPE/PME ne se tournent pas naturellement vers un avocat pour répondre à leurs besoins juridiques. Pourquoi ? Nous pensons que les avocats ne sont pas suffisamment accessibles : difficultés pour identifier l'avocat qui correspond à ses besoins et pour prendre rendez-vous rapidement, offre peu claire, tarification opaque.

Nous avons donc créé cette plateforme web collaborative dont l'objectif est de simplifier et de rendre plus transparente la relation avocat-client. Ainsi, cet outil leur permet d'échanger avec leur avocat, d'accéder à leurs dossiers en cours, et de déclencher une mission en ligne : accès à un espace client, signature électronique et à distance des documents, paiement en ligne par carte bancaire et facturation automatique. Il ne faut plus que les TPE/PME hésitent à faire appel à un avocat.


**Raphaël COTTIN
et Julie LEGOFF**


POMELAW